MAP/AECK

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2026 – 661 DU 07 OCTOBRE 2026 portant nomination de monsieur **Akochayé Roland DOSSOU** en qualité de Directeur général adjoint des Participations de l'Etat et de la Dénationalisation.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

CHEF DE L'ÉTAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée et complétée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 et la loi n° 2025-20 du 17 décembre 2025 ;

vu la décision portant proclamation, le 23 avril 2026 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 12 avril 2026 ;

vu le décret n° 2026-314 du 24 mai 2026 portant composition du Gouvernement ;

vu le décret n° 2026-380 du 1er juillet 2026 fixant la structure-type des ministères ;

vu le décret n° 2026-382 du 1er juillet 2026 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;

sur proposition du Ministre de l'Economie et des Finances,

le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 07 octobre 2026,

DÉCRÈTE

Article premier

Monsieur **Akochayé Roland DOSSOU** est nommé Directeur général adjoint des Participations de l'Etat et de la Dénationalisation.

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires. Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 07 octobre 2026

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,

Romuald WADAGNI

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,

Aristide MEDENOU

AMPLIATIONS : PR 1 ; AN 1 ; CS 1 ; CC 1 ; CES 1 ; C.COM 1 ; HAAC 1 ; HCJ 1 ; MINISTERES 24 ; SGG 1 ; INTERESSE 1 ; JORB 1.